



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | JUIN 2022

SOLIDARITÉ UKRAINE

P.4

BUDGET

P.8

GAZELLES DE DAMPIERRE

P.19



ENGAGEMENT

ZERO PESTICIDE



Communauté
de communes
de la Haute Vallée
de Chevreuse



Parc Haute Vallée de
la Nature
régionale
Chevreuse



www.mairie-dampierre-yvelines.fr



DampierreYvelines

sommaire

4-5 ACTUS

Aide aux Ukrainiens en exil

6 INTERCOMMUNALITÉ

Aménagements cyclables
Nuisances routières

7-9 INFOS MUNICIPALES

Zoom sur les Conseils
Budget 2022
Les référents de quartier
État civil

10-11 URBANISME & TRAVAUX

Maison de santé
PLU
Aménagement bourg et cimetière

12-17 AU VILLAGE

Appel à projet nouveau commerce
Assistance et solidarité
Pause tondeuse
Face aux chenilles processionnaires
Vie de château/chantier
Les gazelles de Dampierre

18-19 À L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois
Nouveauté restauration scolaire
Sondage accueil de loisirs

20-21 VIE ASSOCIATIVE

22-25 FESTIVITÉS

26 PATRIMOINE

27 TRIBUNE LIBRE

28 NUMÉROS UTILES

agenda*

JUIN

- Dim 12 : Élections législatives, 1^{er} tour
Dim 12 : Les Belles de Dampierre - voitures anciennes et hippomobiles (Domaine)
Sam 18 : Rallye du cœur (Domaine)
Dim 19 : Élections législatives, 2^e tour
Dim 19 : Fête des peintres (Demi-lune)
Mar 21 : Fête de la musique (Terrasses)
22, 23 & 24 : Cocasse C^{ie} en résidence artistique
Ven 24 : Spectacle acrobates Cocasse C^{ie} (esplanade Foyer rural)
Sam 25 : Conseil municipal (arrêt du PLU)

JUILLET

- Ven 1^{er} : Fête de l'école
Sam 9 : Tournoi de pétanque (Parc des sports)
9-10 : Les plaisirs de Dampierre reconstitution historique (Domaine)

AOUT

- Lun 29 : Cinéma en plein air (Champtier des Fourneaux)

SEPTEMBRE

- 10 & 11 : Fête du village
17 & 18 : Journées du Patrimoine
Dim 18 : Ciné/débat (Foyer Rural)

OCTOBRE

- 1, 2, 8 & 9 : Parcours d'artistes Hélium

ma mairie

- 📍 9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne
🕒 Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,
et sur RDV
☎ 01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24
✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr
Pour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.
📄 Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an
🌐 www.mairie-dampierre-yvelines.fr
📧 Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet
📘 Facebook : DampierreYvelines
🏠 Nextdoor : fr.nextdoor.com
📱 Illiwap : appli mobile

* sous réserve des contraintes sanitaires

le mot du maire



Désaffection pour le collectif... mais vive le goût des autres !

Avril, mai, juin : c'est beaucoup de temps consacré à organiser des élections qui ne passionnent pas les foules !

Participation aux 1^{er} et 2^e tours de la présidentielle : 78,7 %, puis 71,8 %, une lente érosion depuis les années 70 (encore autour de 80 %). À Dampierre, comme toujours, les taux sont significativement meilleurs : 82,13 % au premier tour, 81,52 % au deuxième.

Les Dampierrois ont également répondu présents pour tenir le bureau de vote et participer au dépouillement. C'est la force d'un petit village. Un grand merci à ces habitants qui veulent **faire vivre le collectif**. Pour que ce ne soit pas toujours les mêmes, venez nombreux nous aider pour les élections législatives !

Elles auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains. C'est à ce scrutin qu'on mesure souvent la crise de la démocratie. En 2017, l'abstention avait battu son record depuis 1958, avec une participation de 51,3 % puis 57 %, alors qu'elle était encore supérieure à 80 % dans les années 70.

On ne va plus voter car « c'est bonnet blanc et blanc bonnet », que « cela ne servira à rien ». Et de fait, dans sa pratique quotidienne, l'Assemblée ne fait le plus souvent que valider des lois proposées par le gouvernement, marque de l'évolution vers un régime présidentiel toujours plus fort.

Désaffection pour la politique et le collectif donc...

Et pourtant, le **goût des autres** est là, bien présent, tout autour de nous !

Le goût des autres, avec des associations qui se bougent pour animer la vie de village.

Le goût des autres, que l'on ressent à nos terrasses de café et restaurants, où la joie d'être ensemble est palpable.

La sensibilité au sort des autres, aussi : vous avez été nombreux, fin février, à proposer un hébergement et à faire des dons pour nos amis ukrainiens. Dans les Yvelines, ce sont deux mille cinq cents personnes qui ont été accueillies à ce jour. Dans ce numéro, découvrez l'histoire émouvante de cinq personnes vivant désormais dans des foyers dampierrois.

D'autres initiatives à venir pour aller à la rencontre et soutenir les autres : ainsi deux « gazelles dampierroises » iront en courant, à l'automne, apporter des fournitures scolaires aux enfants népalais.

Chères Dampierroises, chers Dampierrois, soyez sincèrement remerciés pour votre engagement et votre générosité. Si la vie en société tend à se déliter, heureusement, ce goût des autres nous tient ensemble.

Valérie PALMER
Maire de Dampierre en Yvelines

LE DAMPIERROIS | JUIN 2022 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Déléguée à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Iskouhie Métérian, Denis Metzger, Valérie Palmer, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : Anne Brunel, Guy Duvochel, Jean-Jacques Fillot, Mairie de Dampierre-en-Yvelines, Denis Metzger, Françoise Nguyen, Alain Saivet, Marie-Jo Tomasi, Laurent Flieder
Photos de couverture : Anne Brunel

Conception graphique : effet-immédiat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires.



SOLIDARITÉ UKRAINE

Cinq Ukrainiens accueillis à Dampierre

Viktoria a préparé un énorme gâteau, généreusement garni de crème et de fruits frais. Servi avec thé noir et café, elle nous accueille comme chez elle dans le jardin de Martine Moreau, autour de laquelle s'organise depuis la mi-mars la « petite Ukraine » de Fourcherolles.

L'exil

Viktoria est arrivée chez Martine la première, avec Nikita, son fils de douze ans. À cinquante ans, elle a dû laisser son mari, officier de la marine marchande ukrainienne, et fuir avec leur fils la ville de Tchernomorsk, port contigu d'Odessa, le 6 mars. Après un long périple à pied dans la neige, puis en taxi, bus, train et enfin avion, qui les a menés en Moldavie et en Roumanie avant leur transfert en France, Viktoria a retrouvé le calme d'un jardin et Nikita le chemin du collège.



Son amie Ludmilla, trente-sept ans - accompagnée de son fils Bogdan, treize ans, et de Valery, un ami non-mobilisable d'une cinquantaine d'années - les a rejoints deux mois plus tard. Deux mois de plus sous les bombes, à subir jour et nuit les sirènes d'alerte, à observer les roquettes zébrer le ciel, et à craindre la chute d'un missile. La peur d'une éventuelle attaque massive sur Odessa le 9 mai les a convaincus de prendre aussi le chemin de l'exil.

Un accueil bienveillant

Eux ont trouvé refuge chez Véronique et Yves Berdelou, voisins de Martine. Ainsi, les deux familles de Tchernomorsk sont restées, comme en Ukraine « les voisins d'en face ». Bogdan a rejoint son copain Nikita au collège de Chevreuse, où règne une remarquable bienveillance à leur égard : une enseignante de mathématique russophone est devenue leur référente.

C'est grâce à Rem Khaibrakhmanov, architecte et peintre russo-ukrainien résidant à Dampierre, que nos échanges sont possibles. Aussitôt mis en

contact par la mairie avec les deux familles, il a aidé à l'insertion des réfugiés dans leurs familles d'accueil respectives.

Retrouver une activité

En russe, en ukrainien, en anglais ou avec leurs quelques mots de français, toutes les langues sont utiles pour que Viktoria, Valery et Ludmilla disent leur intense envie de travailler, de s'occuper, pour libérer leur esprit de l'anxiété qui continue de les habiter. Les échanges quotidiens avec les maris, parents et amis, par WhatsApp et Viber, inquiètent autant qu'ils les rassurent. Jardinage, bricolage, mécanique, cuisine, ménage, manucure et pédicure : tous trois sont prêts à mettre leurs compétences au service de ceux qui les solliciteront.



Stéphane Bono, convoyeur de réfugiés



Bénévole à la Croix-Rouge depuis 2021, le Dampierrois Stéphane Bono fait partie de la réserve opérationnelle chargée des cas d'urgence...

Il a participé de près au dispositif mis en place pour venir en aide aux millions d'exilés ayant fui les bombes et les exactions pour trouver refuge en Europe de l'Ouest.

Peu d'Ukrainiens choisissent en effet de rester en France, préférant aller retrouver des compatriotes dans des pays où ils sont plus fortement implantés, comme l'Espagne et le Portugal. C'est pour faciliter ces rapprochements que la Croix-Rouge française a organisé des convois.

Stéphane raconte : « Nous étions une équipe de quatre personnes de la Croix Rouge et deux de la SNCF. Notre rôle était d'accueillir les réfugiés, principalement des femmes, des enfants, des anciens et des animaux, de subvenir à leurs besoins matériels et moraux.

Le premier train est parti le 23 mars avec quatre cent cinquante exilés au départ de Paris auxquels se sont ajoutés cinquante autres lors

des arrêts aux gares. Toutes ces personnes étaient tellement épuisées qu'elles ont principalement dormi pendant le trajet ».

Une chaîne entre la Croix Rouge, la SNCF et les chemins de fer espagnols s'est organisée afin de respecter la destination finale exprimée par les réfugiés et de les accompagner au mieux.

Chaque trajet durait sept heures et le dernier train est parti le 30 avril.

C'est au total deux mille quatre cents personnes qui ont fait le voyage Paris-Barcelone entre le 23 mars et le 30 avril.

Depuis, le flux de réfugiés se poursuit, mais à un rythme moindre, de plus en plus d'Ukrainiens exprimant le souhait de rester en France.

Les aides au peuple ukrainien sont multiples, comme les permanences téléphoniques, les dons, etc, et certaines d'entre elles doivent être encadrées par des « spécialistes ».

Croix-Rouge de Chevreuse
01 30 52 18 04
<http://yvelines.croix-rouge.fr/chevreuse>

Deux familles d'accueil



Martine MOREAU

Elle est la fondatrice - voici plus de trente ans - de l'ADEFRO, association d'entr'aide franco-roumaine : aide aux orphelins roumains de l'ère post Ceausescu et insertion sociale par la pratique théâtrale sont les piliers de son action. L'arrivée massive de réfugiés ukrainiens en Roumanie voisine l'a conduite à apporter son aide à ces derniers. C'est donc cette même structure qui encadre, en lien avec les services de l'Etat et la mairie de Dampierre, l'accueil des deux familles ukrainiennes désormais hébergées à Dampierre. Contact : adefro.france@gmail.com

Véronique et Yves BERDELLOU

On connaît Véronique sous son nom d'artiste « Morine ». C'est au-dessus de son atelier de sculpture qu'elle a aménagé un appartement indépendant où sont logés ses pensionnaires ukrainiens. Yves de son côté se charge des très nombreuses - et parfois labyrinthiques - démarches administratives : assurances, banques, couverture sociale, inscription scolaire, opérateurs téléphoniques... Désormais rôdé aux relations avec l'administration, il a rédigé un petit livret à l'usage des autres familles qui seraient amenées à accueillir des réfugiés.

Bilan des dons en faveur des Ukrainiens exilés aux frontières de leur pays

La collecte des dons offerts par la population de la commune au profit de l'Ukraine a permis, après tri, le recueil de 11 m³ de matériels médicaux, médicaments, produits d'hygiène, produits alimentaires, couettes, couvertures, matelas et autres objets de première nécessité.

Les 6 palettes ainsi constituées ont été transportées le lundi 4 avril 2022 vers le centre de collecte régional de Montigny le Bretonneux, d'où elles ont été ensuite acheminées vers la Pologne aux abords de la frontière ukrainienne.

Les vêtements et chaussures qui ont été offerts mais dont la collecte n'était pas souhaitée par les instances régionales ont été remis à la communauté Emmaüs.



Crédit photo : mairie de Dampierre-en-Yvelines

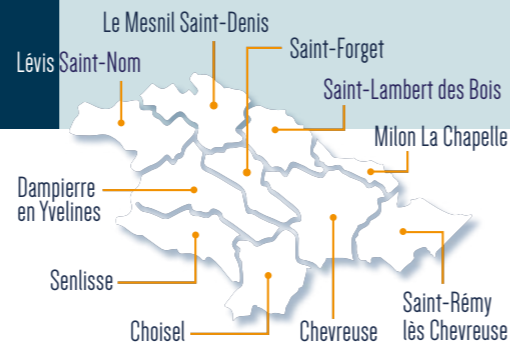


Schéma directeur cyclable

100 km d'aménagements cyclables prévus sur le territoire

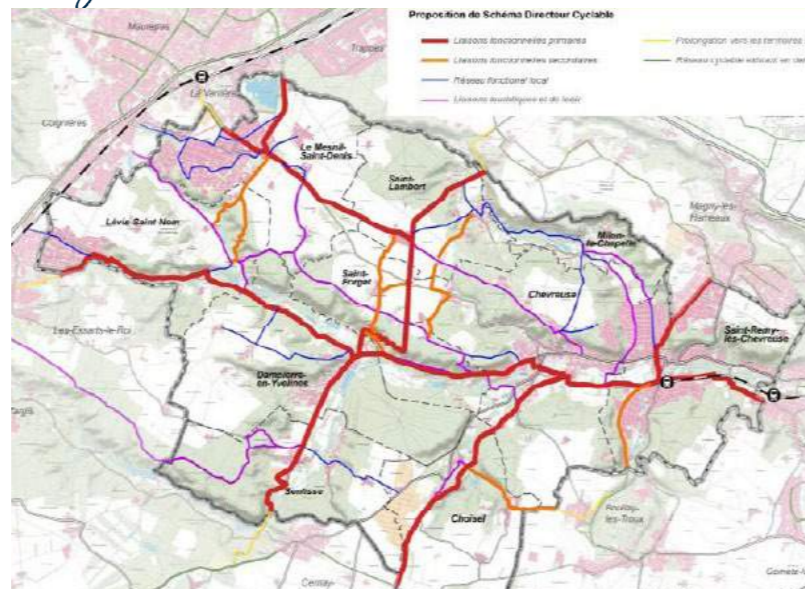
Durant la mandature précédente a été initié un diagnostic concernant l'utilisation du vélo et des pistes cyclables sur notre territoire. Après sa finalisation, il a fallu encore deux ans pour définir un maillage de pistes cyclables reliant nos dix villages. Le 22 mars dernier, le conseil communautaire a enfin pu voter le tracé de ce Schéma Directeur Cyclable.

Cet ambitieux programme pour la vallée s'inscrit dans le long terme. Pour réaliser les études techniques et les travaux, la CCHVC compte investir entre 800 000 et 1 million €/an, hors demandes de subventions diverses. C'est en tout cas ce qui a été voté au budget 2022.

Devraient être réalisés dès cette année :

- la finalisation de l'itinéraire 5 (ou « Véloscénie ») sur les territoires de St-Rémy-lès-Chevreuse et Chaisel
- l'itinéraire 7 (entre Grand' Maison et St-Forget).

+ d'infos sur www.cchvc.fr/mobilite/schéma-directeur-cyclable/



Radar

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LUTTE CONTRE LES EXCÈS DE VITESSE ET LES NUISANCES SONORES... SUITE

Les maires de la vallée ne lâchent plus les différents acteurs en mesure d'agir sur ces problèmes dans la vallée ! Une nouvelle réunion au sommet a eu lieu en avril dernier, avec la Direction des Mobilités des Yvelines. On y a fait le point sur les investissements réalisés ces dernières années et restant à effectuer en 2022 sur notre territoire. Dampierre est plutôt bien servi :

■ 2018 : 400 000 € pour le renforcement du talus et de la chaussée des 17 tournants qui avaient bougé

■ 2020 : 185 000 € pour la sécurisation de la traversée de centre-bourg, qui sera complétée par des travaux

complémentaires en juillet-août (v. article p.11)

■ 2021 : 12 000 € pour le renforcement de la signalisation dans les 17 tournants

■ 2022 : 150 000 € pour un mini-giratoire à l'intersection de la Rue de Chevreuse et de la Route de Versailles ① afin de ralentir les véhicules et sécuriser l'entrée dans le parking du Domaine.

Lors de cette réunion a été annoncée l'installation d'un radar tourelle ② aux cascades, entre Senlisse et Cernay, un passage accidentogène...

Une bonne occasion de relancer la demande d'un radar pour les 17 tournants, tout aussi problématique.



DÉLIBÉRATIONS

Zoom sur les conseils municipaux

26 février

Modification des délégations du Maire : les pouvoirs délégués par le Conseil Municipal (CM) au Maire sont ajustés pour lui permettre d'agir rapidement en cas d'infraction aux règles régissant l'urbanisme ou l'environnement (pollution, dépôts sauvages, etc.) ou pour pouvoir défendre sans attendre la commune en justice si nécessaire.

Organisation du temps de travail : le CM fixe les grands principes encadrant le temps de travail du personnel communal : durée annuelle d'un agent travaillant à temps complet à 1607 heures, repos, etc.

Vidéoprotection - demande de subvention auprès du FIPD 2022 (Fonds Interministériel de Prévention contre la Délinquance) : le CM débat d'un projet d'installation de vidéoprotection à l'échelle de la communauté de communes, et vote une demande de subvention auprès du FIPD 2022. Cette demande de subvention ne fige pas les modalités du projet.

Subvention parcours patrimoine : un projet de « parcours patrimoine » réalisé avec le PNR mettra en valeur les principaux points d'intérêt de la commune, au moyen de 11 panneaux d'information. Une subvention sera déposée auprès du PNR pour financer le projet dont le coût total est de 26 000€.

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité, fournitures et services associés coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines et approbation de l'acte constitutif du groupement de commande. L'objectif est de réduire le montant des factures d'électricité des bâtiments municipaux.

Délibération créant un emploi : un emploi de « Responsable technique communal » à temps partiel est créé afin de superviser l'entretien du village et des propriétés communales ainsi que coordonner les services techniques. Ce poste est d'abord pourvu sur la base d'un CDD d'un an.

26 mars

Vidéoprotection - demande de subvention auprès du Conseil Régional : le CM valide une demande de subvention pour l'installation de vidéoprotection. Cette demande de subvention ne fige pas le nombre et l'emplacement des caméras qui seront finalement installées ainsi que le dispositif d'association de la population.

Restauration scolaire - adhésion à un groupement de commandes : la commune intègre l'appel d'offre groupé avec les communes de Chevreuse, Levis et Senlisse afin de bénéficier de meilleures conditions (v. page 21).

Avenant à la convention avec le SIAHVY concernant la prise en charge des travaux d'assainissement des hameaux : dans un souci d'équité entre tous les habitants, la Participation pour le Financement

de l'Assainissement Collectif est exigible pour tout raccordement au réseau d'assainissement dans l'ensemble de la commune dès le 1^{er} m² de surface habitable à raison de 12,67 €/m².

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus : un état est fait des indemnités perçues par le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux délégués.

Budget 2022 : le budget primitif 2022 est voté (v. pp 8-9).

Les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2022 ont été fixés comme suit :

- Taxe Foncier bâti : 21,30%
- Taxe Foncier non bâti : 38,92 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18,38%

Il n'y a donc pas d'augmentation par rapport à 2021.

21 mai

Nouveau vote du budget suite à des erreurs d'imputation (v. détail pp.8-9).

Attribution des subventions aux associations : AADYA 6 000 € ; Activ'Idées 2 000 € ; Anim'Actions 1 500 € ; Comité des Fêtes 4 000 € ; Tennis Club 1 000 € ; Foyer rural 750 € ; USEP 2 500 € ; Croix Rouge 800 € ; SAM 200 € ; Rallye du Cœur 100 €.

Autorisation donnée au maire de signer la convention assistance retraite CNRACL : vise à

permettre aux agents municipaux d'être suivis par le CIG de Versailles pour leur retraite.

Demande de subvention auprès du PNR : concerne le passage à l'éclairage LED du centre bourg

Projet d'aménagement du cimetière de Dampierre : il s'agit d'aménager un colombarium et un jardin du souvenir au cimetière.

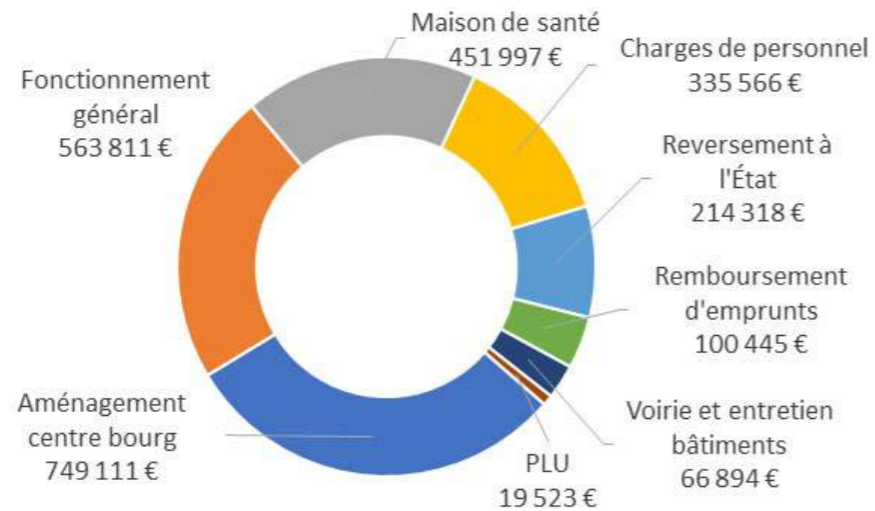
BUDGET

2022

Réalisations 2021

Les réalisations phare de l'année 2021 :

- Fin de l'aménagement du centre bourg
- Construction de la Maison de santé
- Amélioration de la circulation des piétons aux abords de l'école
- Signature de l'achat de la JOC et des terrains attenants
- Fin de l'assainissement des hameaux



Budget 2022

Dans le budget 2022 :

- Rénovation du jardin du souvenir au cimetière
- Réhabilitation des logements de l'immeuble de la Pharmacie
- Rénovation énergétique des bâtiments de l'école
- Aménagement du stationnement et réfection de la rue de la Grand'vigne
- Création d'un parcours « Patrimoine »

Les deux sections Fonctionnement et Investissement doivent présenter des comptes équilibrés. ▶▶▶

BUDGET

2022

fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les opérations de gestion courante de la commune



investissement

La section d'investissement regroupe les investissements et la valorisation du patrimoine communal



FISCALITÉ LOCALE
Les impôts locaux

Avec la disparition de la taxe d'habitation en 2023, la présentation de la taxe foncière évolue. En effet le taux communal et le taux départemental ont fusionné dans le seul taux communal.

Ainsi en 2020 le taux communal était de 9,72 % et le taux départemental de 11,58 % ; sur votre dernier avis de taxe foncière, le taux communal était de 21,30 % soit la somme des deux premiers. La commune n'a pas procédé à une hausse de ce taux et **ne procédera à aucune hausse de taux pour l'exercice 2022**



FISCALITÉ LOCALE
Le prix de l'eau

Nombre de canalisations d'eau potable vétustes de Dampierre sont à remplacer. Ces travaux sont financés par le syndicat intercommunal Dampierre-Chevreuse (SIAEP) au travers de centimes additionnels prélevés sur la consommation, actuellement 0,15 €/m³.

Ce prélèvement, demeuré inchangé depuis des années, passera donc à 0,25 €/m³ au 01/01/2023.

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

Suzanne SAREDOU

née le 23 février 2022 chez Jérémy SAREDOU et Laura PERCEVAUT

Romy CANILLAS-MATHIEU

née le 12 mars 2022 chez Arnaud CANILLAS et Caroline MATHIEU

Diane WIRTZ-L'HERONDE

née le 12 mai 2022 chez Nicolas WIRTZ et Maëva L'HERONDE

Toute notre sympathie aux proches de :

Jeannine LE MÉTAYER, née MARCHON
décédée le 26 avril 2022

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Cyril LORANT

arrivé en novembre 2021

Frédérique DELVILLE-MARTIN, Guillaume MARTIN et leurs deux enfants

arrivés en janvier 2022

Famille BOUITA

arrivée en mars 2022

Vous consentez à ce que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?
> écrivez à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication.



Restés informés ! Inscrivez-vous au FLASH INFO.

Ce service gratuit vous permet de recevoir par courriel les informations urgentes d'intérêt général de la commune.

Adresse courriel :

Nom et prénom :

Téléphone portable - SMS uniquement en cas d'urgence
sécurité :

Date de naissance :

Quartier :

Adresse :

Coupon à envoyer ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

VOTRE RÉFÉRENT DE QUARTIER

Éclaté entre un centre-bourg étiré le long d'une grande rue et des hameaux distants, l'habitat de notre commune ne favorise pas les échanges spontanés avec les élus. Votre interlocuteur de proximité est le référent de votre quartier.

Son rôle ?

En situation de crise, le référent coordonne l'entraide. Au fil de l'année il recueille vos suggestions, fait remonter vos demandes auprès des conseillers municipaux concernés, et, dans la mesure du possible, vous apporte des réponses.

Qui joindre ?

En fonction de votre lieu d'habitation, vous pouvez contacter votre référent :

Centre-bourg : du carrefour de l'érable à l'auberge des Blot ; inclut les cours et rues perpendiculaires

Anne Brunel

ref.centre.bourg@gmail.com

Dampierre-Est : de l'Auberge des Blot à l'Espace Grange ; rues de Maincourt, Pierreuse (basse), de Versailles, des prés du Pont de Beauce.

Patrick Roser

ref.dampierre.est@gmail.com

Fourcherolles-Est : rues de l'érable, de la Butte rouge, de Fourcherolles, des Hauts Prés, des Sables, chemin des Vaux

Guy Duvochel

ref.fourcherolles.est@gmail.com

Fourcherolles-Centre : rue de Rambouillet au-delà du carrefour de l'érable, rues de la Brèche, de la Houssière, du Boulet.

Denis Metzger

ref.fourcherolles.centre@gmail.com

Maincourt : le hameau en totalité, du chemin des Roches à la sortie de Maincourt vers Levis-St-Nom

Iskouhie Métérian

ref.maincourt@gmail.com

Le Mousseau

Isabelle Thuillier

ref.le.mousseau@gmail.com

Champ Romery : le hameau en totalité, incluant la ferme de Valence et la Mare aux Buis

Françoise Nguyen

ref.champ.romery@gmail.com

Champtier des Fourneaux : le quartier en totalité, incluant la rue Pierreuse (haute) et voies perpendiculaires

Jean-Jacques Fillot

ref.champtier.des.fourneaux@gmail.com

JDC

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Tu viens d'avoir 16 ans ?
Le recensement, c'est maintenant !

Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Un justificatif de cette démarche est exigé jusqu'à 25 ans pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs français : avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement ; à partir de 18 ans, un certificat de JDC. Enfin, le recensement permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès 18 ans, sans aucune autre démarche à effectuer pour pouvoir voter.

Alors vas vite en Mairie !... muni des documents suivants : justificatif de domicile, carte d'identité ou passeport valide, livret de famille, ou bien en ligne sur www.service-public.fr

SÉCURITÉ

Mise en sécurité de la traversée centre village

Avec l'arrivée des beaux jours, la direction des routes du département va procéder à la reprise de la chaussée entre l'angle de la boulangerie et l'angle de l'église.

Un traitement en résine beige-clair sera appliqué sur l'enrobé en rappel de la couleur des trottoirs.

Quatre zones protégées seront ensuite matérialisées au sol par la pose de pavés collés en résine. Ce marquage permettra de différencier les zones les plus utilisées pour la traversée de la chaussée et incitera les conducteurs à ralentir. Il soulignera aussi la priorité à droite de la Rue de la Grand'Vigne avant de les franchir.

Enfin une ligne de pavés matérialisera le centre de la chaussée entre l'église et le parking de l'école pour rappeler aux automobilistes de tenir leur droite !

MSP

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE de DAMPIERRE



Ouverture de la maison de santé en perspective

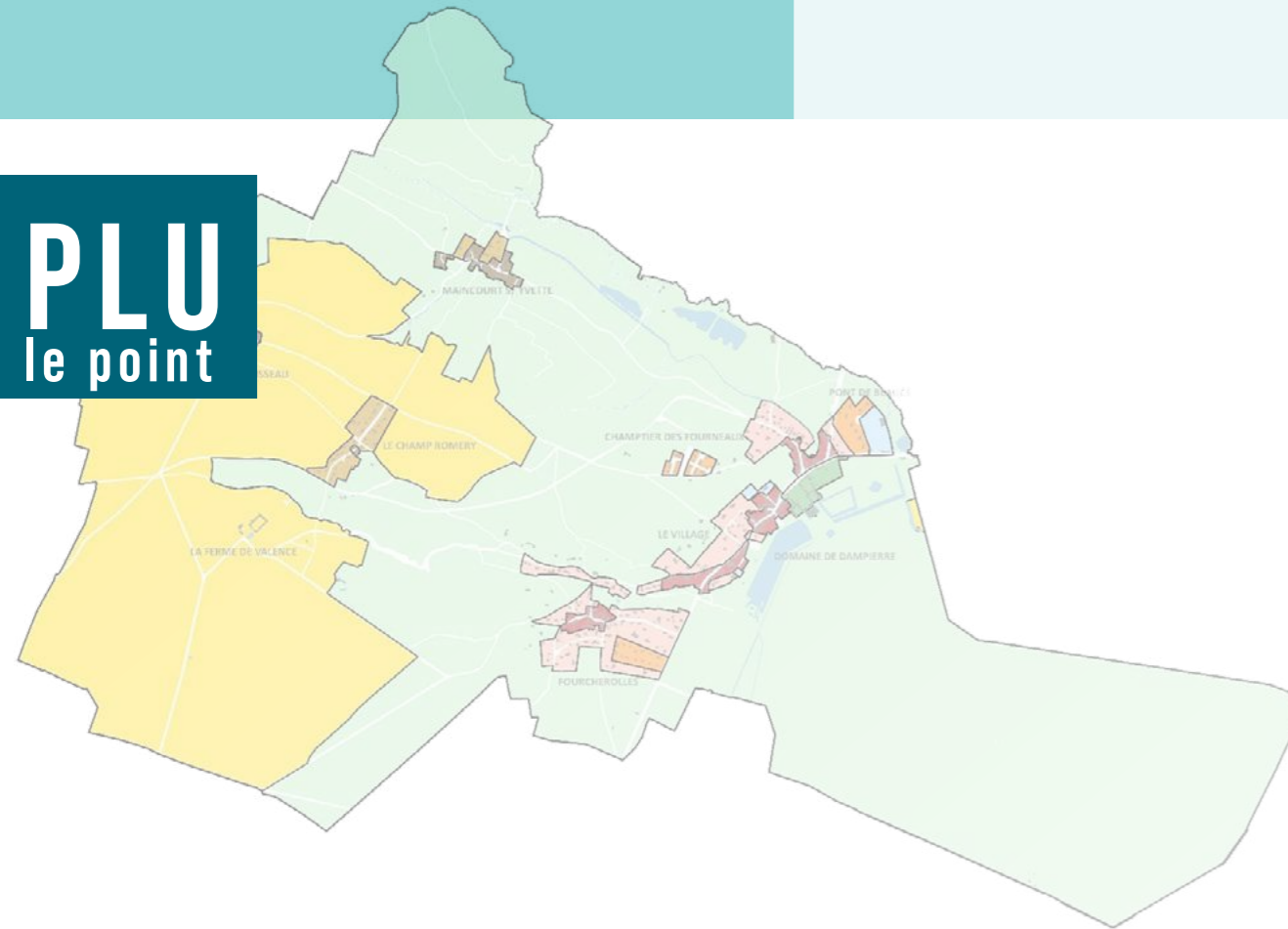
Vers la fin du chantier ! Les derniers éléments des façades sont en cours de pose et l'aménagement intérieur se finalise à la fin du mois. La réception du bâtiment pourra se faire avant l'été.

Cela permettra d'effectuer les démarches d'autorisation et de certification afin de mettre les locaux à disposition des personnels médicaux et paramédicaux.

L'étape suivante sera l'aménagement des stationnements et la réfection de la rue de la Grand'vigne.



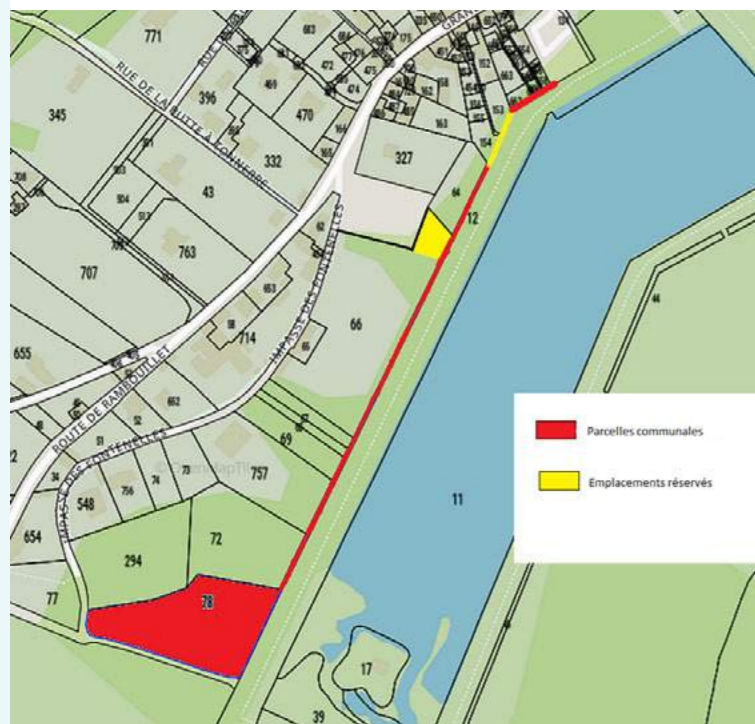
PLU le point



PLU ET EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

La commune a pour mission d'identifier et de satisfaire, à plus ou moins long terme, les besoins en ouvrages publics, en installations d'intérêt général, en espaces verts ou espaces nécessaires aux continuités écologiques, ou encore en programmes de logements.

Pour conduire cette action il est souvent nécessaire que la commune acquière, à terme, les espaces appropriés. Par exemple la construction d'une voie douce nécessitera de disposer du sol sur lequel elle se déploiera. Dans l'attente du lancement, de l'étude et de la réalisation d'un projet, la commune est en droit de « réserver » ces emplacements et de les repérer dans le zonage du PLU.



Le propriétaire d'un terrain, bâti ou non, inscrit en « Emplacement réservé » par le PLU peut :

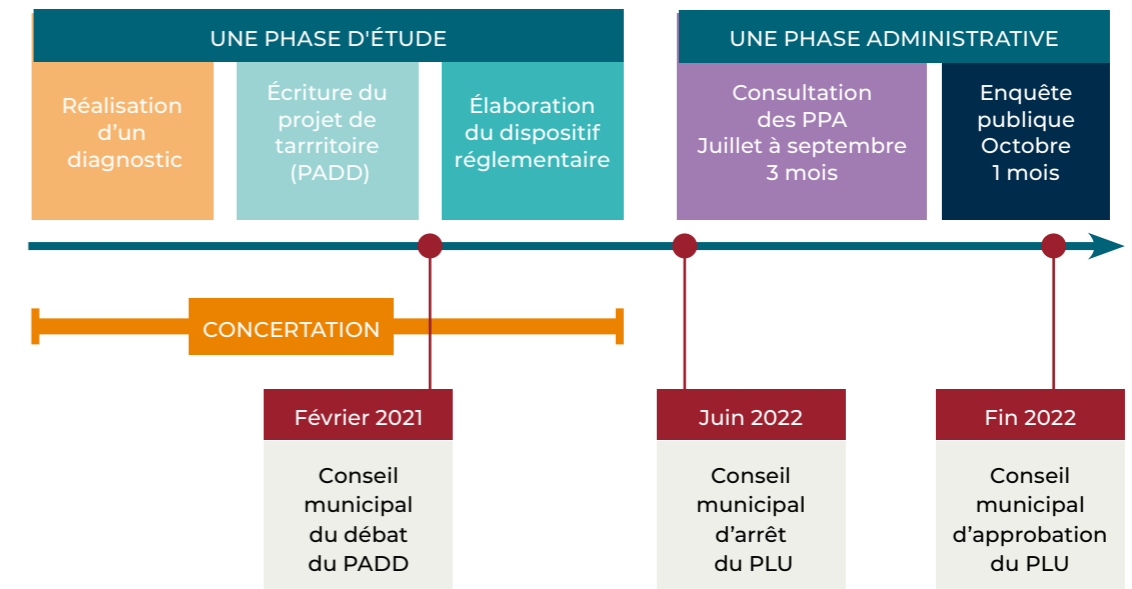
- Conserver et jouir de son bien tant que la commune n'a pas l'intention de réaliser l'équipement prévu. Au moment du projet, sans préemption survenue à l'occasion d'une vente, une entente à l'amiable entre la commune et le propriétaire pour l'achat du terrain sera recherchée.

ou :

- Mettre en demeure la commune d'acquiescer son terrain dans certaines conditions et délais définis par la loi (droit de « délaissement »).

Exemple : création d'une sente pour relier le parking de l'école au parking de l'église

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ÉLABORATION DU PLU



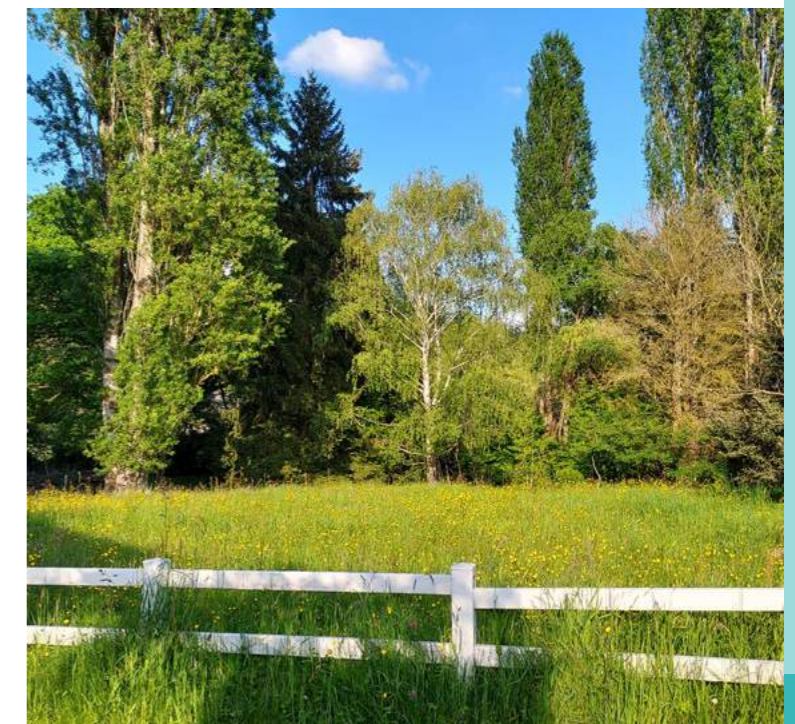
LE PLU ET LES « ESPACES PAYSAGERS PROTÉGÉS » (EPP)

Qui n'a pas, près de chez soi ou au cours de ses déambulations dans la commune, identifié des espaces présentant une grande qualité d'ordre esthétique ou paysager ou encore écologique ? Un ensemble de jardins se succédant en coulée verdoyante, une perspective originale à travers le feuillage, un espace où la nature semble régner en maître, un lieu en somme que l'on a plaisir à voir et revoir et qui nous rappelle à l'évidence que nous habitons, ici à Dampierre, dans un environnement très privilégié.

De tels lieux, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques, doivent être protégés ou mis en valeur. C'est là encore le rôle du PLU.

Le PLU les identifie sur le plan de zonage comme l'y autorise l'article L-151-23 du code de l'urbanisme. Ainsi tous les travaux ou installations ayant pour effet de dégrader ou de détruire un élément du paysage et notamment les coupes et abattages d'arbres, doivent faire l'objet d'une autorisation préalable. Toute construction ou aménagement y est proscrit hormis quelques cas.

Exemple d'EPP rue de Fourcherolles : une « dent creuse »



appel à projets

Un appel à projets pour la reprise du local de l'ancienne pharmacie

Cet espace commercial d'une surface totale d'environ 52 m², comprenant un local principal de 33 m² et une arrière-boutique de 18,5 m², disposant aussi d'une cave voûtée de 19,5 m² et doté d'une devanture ancienne, attend un projet de qualité.



Elaboré au sein du groupe de travail en charge de l'immobilier communal, cet AAP a été largement diffusé par mail et sur de nombreuses plateformes numériques grâce, notamment à l'association des commerçants AADYA ainsi qu'au concours des partenaires intercommunaux de Dampierre : PNR, CCHVC, Cercle des Entrepreneurs, Chambre de commerce et d'artisanat, etc.

L'objectif de la mairie, propriétaire de l'immeuble, est de favoriser le dynamisme entrepreneurial, la complémentarité de l'offre et l'animation de la place de l'église.

Les candidats à la reprise ont jusqu'au 15 juin pour déposer leur dossier en mairie.

Consultez l'appel à projet :

www.cchvc.fr/developpement-economique/appel-a-projet-pour-un-commerce-a-dampierre/



Renseignements :

patrick.rosier@mairie-dampierre-yvelines.fr

06 71 57 14 15

Dampierrois, vous n'êtes pas isolés !

SOLIDARITÉS



Vous résidez certes dans une commune rurale de faibles dimensions, mais il vous est possible de profiter, selon vos besoins, d'un important réseau de dispositifs d'aide intercommunaux.

Vous êtes une personne âgée ?

Service de téléassistance des Yvelines

C'est un petit émetteur porté autour du cou, au poignet ou à la ceinture, dont la portée est suffisante pour déclencher un appel à partir de toute pièce de votre domicile ou du jardin. Il existe aussi des détecteurs de chute, d'inactivité, de fumée, de fuite de gaz et de monoxyde de carbone. En souscrivant votre abonnement, vous donnez les coordonnées des personnes (famille, voisin, aidant) en mesure d'intervenir à votre domicile pour répondre à un appel d'urgence.

Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

☎ 0 801 801 100 ✉ autonomie78@yvelines.fr

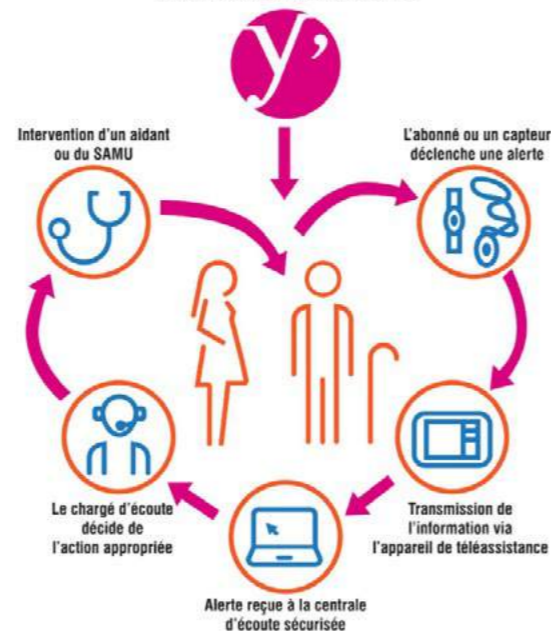
Agence Vitaris Yvelines

☎ 01 30 56 43 91 ✉ teleassistance78@vitaris.fr

Allô autonomie

☎ 0 801 801 100 - lundi à jeudi 8h30-17h30 et vendredi 8h30-16h30

Le Conseil Départemental organise le service de téléassistance en lien avec les communes et les C.C.A.S



Les aides à domicile pour personnes âgées et/ou handicapées

Deux associations proposent aide familiales, aides ménagères et auxiliaires de vie : L'ASSAD à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et l'Ange gardien à Chevreuse. Le Centre d'Action Sociale de Dampierre participe financièrement à vos frais auprès de l'ASSAD.

Pôle autonomie de Rambouillet

Les pôles autonomie territoriaux (PAT) sont les guichets de proximité de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Vous y serez informés des possibilités de bénéficier d'un accompagnement à domicile. C'est là qu'il convient de déposer toutes les demandes de prestations ou d'aides, en particulier l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), et l'allocation aide-ménagère.

Pôle autonomie de Rambouillet

26 rue Pasteur 78120 Rambouillet

Accueil : tous les jours de 13h30 à 16h45, sur RDV

☎ 01 61 31 28 70 du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h 45

✉ sudyvelines@mda.yvelines.fr

Accueil de jour « Le Catalpa »

Cet établissement, géré par l'Association ICSY*, offre deux types de services :

- **Accueil de jour des personnes souffrant de maladies neuro-dégénératives** (Alzheimer, Parkinson, Corps de Lewy et apparentées, maladies qui entraînent la perte d'autonomie) :

- o Activités de la vie quotidienne et cuisine
- o Activités manuelles ou artistiques
- o Ateliers mémoire et stimulation cognitive ; jeux de société
- o Gymnastique douce et exercices physiques

- **Accueil des aidants pour prévenir les risques d'épuisement et d'anxiété** ; offre de services adaptés via la plateforme Part' Age :

- o Solutions de répit
- o Formations
- o Aide et soutien psychologique-social
- o Ateliers artistiques, ateliers bien-être
- o Marche en groupe, sorties culturelles

Le Catalpa Hôpital de Rambouillet (Bât. 19)

☎ catalpa78.fr

✉ contact@icsy.fr ☎ 01 61 08 66 66

Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h

Plateforme des aidants Part' Age Hôpital de Rambouillet (Bât. RDC)

✉ plateforme.aidants@icsy.fr

☎ 06 07 11 84 47 - 01 61 08 66 61

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h.



*ICSY ou Instance de Coordination gérontologique du Sud Yvelines, fédère les acteurs privés et publics du secteur sanitaire et social des cantons de Chevreuse, Rambouillet, Saint-Arnoult, et la commune de Châteaufort.

À la recherche d'un emploi ?

Quel que soit l'âge, la recherche d'un emploi n'est pas simple à mener seul. De nombreuses structures publiques et associatives peuvent vous épauler.

Pour les moins de 26 ans :

La mission locale de Rambouillet assure un suivi personnalisé et vous aide à définir votre projet professionnel, rechercher une formation ou encore effectuer vos premières démarches vers l'emploi. Elle peut vous aider dans d'autres domaines comme le logement, la santé et les transports.

☎ rambouillet-mlidf.org

Pour tous :

Pôle emploi, agence de Guyancourt

☎ pole-emploi.fr

Bus job insertion : dispositif départemental pour (re)trouver un emploi, réussir votre reconversion professionnelle et aider les TPE-PME dans leur recrutement. Ce bus est présent une fois par mois au Mesnil Saint-Denis à côté de l'église, de 9h30 à 16h30. Prochaines dates : 7 juin, 5 juillet.

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) propose un accompagnement personnalisé, un suivi à la carte et sans limitation de durée, grâce à son réseau d'accompagnateurs bénévoles expérimentés.

Groupe de Chevreuse :

✉ snc.chevreuse@gmail.com

Responsable : Vincent Droux



Groupe de Rambouillet :

✉ snc.rambouillet@snc.asso.fr ☎ 07 67 01 73 23

Responsables : Rémy Yverneau et Guy Lefebvre

Parents de jeunes enfants ?

Pour faciliter la prise de contact entre parents et assistant(e)s maternel(le)s, le département des Yvelines lance une plateforme spécialisée :

- ☎ assmat.yvelines.fr
- 6000 assistant(e)s maternel(le)s yvelinois(e)s référencé(e)s
- Un système de géolocalisation qui facilite la recherche des parents employeurs.

Dépassé par les usages numériques ?

Le département propose des ateliers d'initiation :

- pack découverte smartphone/tablette
- pack découverte ordinateur
- pack numérique éducatif pour suivre la scolarité de votre enfant
- pack accès aux droits pour vos démarches en ligne

Allô Solidarités ☎ 01 30 836 836



Bien vivre ensemble

NUISANCES SONORES

Chut ! C'EST LA PAUSE DES TONDEUSES !

Tandis que certains s'activent dans leur jardin avec tondeuse, débroussailleuse, et autres nettoyeurs haute pression, d'autres souhaitent déjeuner tranquillement ou faire la sieste dehors. Alors, respectons les besoins de chacun, avec notamment des plages horaires sans bruit !

Nous vous rappelons donc les règles fixées par arrêté municipal :

➤ Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne de voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, électrique, tronçonneuse, perceuse,

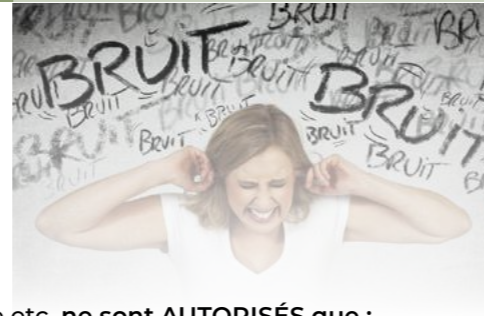
raboteuse etc. ne sont **AUTORISÉS** que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

➤ Pour les professionnels, les travaux bruyants y compris d'entretien d'espaces verts ou agricoles, chantiers de travaux publics ou privés, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont **INTERDITS** :

- tous les jours de la semaine entre 12h et 14h et de 19h à 8h
- tous les dimanches et jours fériés

sauf cas de force majeure (salage, déneigement de nuit par les services municipaux par exemple).



APPEL À PARTICIPATION 1

ARTISTES DE RUE en résidence à Dampierre !

Du 22 au 24 juin, une petite troupe d'acrobates, **Cocasse Compagnie**, vient en résidence à Dampierre, proposant divers ateliers en amont du spectacle prévu le vendredi 24 sur l'esplanade du foyer rural, avant un pique-nique tiré du sac à partager en compagnie des artistes.

DU MER. 22 AU VEN. 24 JUIN 2022
Comme Une Création

ATELIER ENFANTS

à l'école
Mercredi 22 juin | 14h-16h
suivi d'un goûter avec parents
inscription ✉ lesgensdulieu@gmail.com

ATELIER ADOS

au café de la Poste
Mardi 14 juin | 19h30-21h
Mercredi 22 juin | 14h-17h
inscription ✉ actividees78@gmail.com

ATELIER ADULTES

à l'école
Jeudi 23 juin | 19h-21h
inscription ✉ lesgensdulieu@gmail.com

ACCUEIL VILLAGEOIS

Une résidence d'artistes, c'est aussi un accueil villageois : Si vous pouvez héberger l'un des artistes pour deux nuits (22-23 juin) et ainsi découvrir leur métier, écrivez à : ✉ anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

FAIRE FACE À UNE MENACE POUR NOTRE SANTÉ

De Juin à septembre : que voyons-nous sur les arbres de nos jardins et de nos forêts ?

➤ Sur les pins parasités les nids vides restent accrochés, et contiennent encore des poils urticants. Photo 1 : nid de chenilles de pin.

➤ Les chenilles sont enterrées pour se métamorphoser en chrysalides. Les papillons éclore de juin à août.

➤ Les chenilles du chêne sont descendues et forment des nids sur les grosses branches et les troncs (Juin-juillet)

Photo 2 : nid de chenilles de chêne - Photo 3 : tronc de chêne parasité.

A faire et ne pas faire :

Les poils des chenilles sont très allergisants et présentent des risques réels pour votre santé et celle des animaux domestiques (atteintes cutanées, oculaires et respiratoires).

➤ Ne touchez pas les nids, surveillez vos jeunes enfants et vos chiens si vous repérez des chênes contaminés (nids visibles à hauteur d'homme)

➤ Si vous échenillez un nid dans un pin, protégez-vous (gants, lunettes, vêtements de protection). Faites évacuer le nid par une entreprise spécialisée qui l'incinérera.

➤ Si vous avez posé des éco-pièges sur les pins pour capturer les chenilles qui sortent des nids en mars-avril, vous pouvez confier les sacs à une entreprise spécialisée pour incinération. Il faudra poser de nouveaux sacs à l'hiver prochain. Photo 4 : éco-piège pour pin.

⚠ La lutte contre les chenilles processionnaires est une affaire de professionnels.



À savoir

- La progression géographique de la processionnaire du pin est reconnue comme un des indicateurs du changement climatique,
- Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont reconnues comme « espèces nuisibles pour la santé humaine » (décret du 27 avril 2022).

APPEL À PARTICIPATION 2

REFONTE DU SITE WEB DE LA MAIRIE

Le site internet de la mairie va être modernisé. Ce site est le vôtre. Afin de connaître vos attentes, nous souhaitons associer des habitants à la réflexion.

Jeunes, seniors, parents, commerçants, artisans, responsables d'association, nouveaux venus ou Dampierrois de longue date : votre avis, votre vision nous importent.

Pour participer au projet, faites-vous connaître auprès de ✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr



LA VIE DE CHÂTEAU

chantier



Domaine
de Dampierre
-en-Yvelines
Parc & Château

Le Domaine de Dampierre en Yvelines
CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Le Domaine de Dampierre-en-Yvelines, désormais classé au titre des sites et paysages remarquables n'était, depuis 1928, qu'inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques et ce, uniquement pour le château et ses communs.

Franky Mulliez a souhaité en 2021 que l'ensemble du domaine soit classé. Le ministère de la Culture a prononcé ce classement par arrêté du 3 février 2022 et cette fois pour l'ensemble du Domaine, château, jardins et parc forestier.

L'intégrité territoriale du Domaine de Dampierre-en-Yvelines est un fait historique exceptionnel. Le périmètre défini aujourd'hui, délimitant 400 hectares ceints de 14 kilomètres de murs, est achevé dès la première moitié du XVII^e siècle, selon un plan retrouvé avant les travaux dans les greniers du château.

Le Domaine de Dampierre a certes perdu depuis le XVII^e siècle ses extensions au-delà du mur (le duché de Chevreuse s'étendait sur un territoire de près de 20 000 hectares de Gif à Pontchartrain et d'Élancourt à Cernay !) mais l'unité intra-muros s'est maintenue quatre siècles durant.

Si beaucoup de domaines princiers en Île-de-France ont vu leur propriété morcelée, l'acquisition du Domaine de Dampierre-en-Yvelines par M. Franky Mulliez s'est réalisée dans le respect de cette unité multiséculaire.

Constitué dès l'origine de deux propriétés, le parc de Becquencourt (commune de Saint-Forget) et le parc de Dampierre (commune de Dampierre-en-Yvelines), le Domaine de Dampierre a également été reconnu par le ministère de la Culture comme constituant un intérêt public du point de vue de l'histoire et de l'histoire de l'art. Outre l'unité domaniale, la remarquable qualité architecturale et les décors intérieurs du château ont motivé la décision de classement au titre des monuments historiques. L'intervention de grands hommes de l'art tels Jules Hardouin-Mansart au XVII^e siècle, André Le Nôtre auquel sont attribués les jardins, ou encore Félix Duban, l'architecte de la grande restauration du XIX^e siècle et Jean-Baptiste Ingres pour les décors intérieurs, ont marqué l'histoire de Dampierre, tout cela restant indéfectiblement lié à la prestigieuse famille d'Albert de Luynes, propriétaire depuis le XVII^e siècle jusqu'au début du XXI^e.

Pascal Thévard | directeur général
du Domaine de Dampierre-en-Yvelines



Franky Mulliez scelle le coffret dans lequel a été glissé un parchemin où sont inscrits les noms des compagnons qui ont participé à la rénovation du château. Ce coffret a été glissé sous une ardoise de la toiture de la plus ancienne tourelle du château

CHANTIER

La restauration du corps central s'achève. Le dernier épi de faitage a été posé le 19 mai dernier, marquant la fin des travaux sur les élévations. Les filets ont pu être retirés ainsi que les échafaudages, laissant ainsi se dévoiler la façade restaurée !

Au pied du château les travaux vont se poursuivre avec la restauration des douves et la consolidation des piliers des galeries Est et Ouest. Et cet été, ouverture d'un nouveau chantier avec la restauration des pavillons d'entrée et leurs douves sèches à partir de mi-août !

Pokhara



Sandrine et Lynn

les Gazelles de Dampierre

COURIR, POUR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION AU NÉPAL

Sandrine Michot et Lynn Chauveau, Dampierroises et sportives engagées au CIVC - Coureurs Indépendants en Vallée de Chevreuse - se préparent à une course pas comme les autres : un périple humanitaire à étapes au Népal visant à apporter des fournitures scolaires à six écoles de village.

Toutes deux se sont agrégées au projet « La sénégazelle au Népal » : six jours de course au sein d'un groupe 100% féminin qui, de Katmandou à Pokhara (196 km), va relier six écoles de village des vallées de la chaîne des Annapurna.

Bourrées d'énergie et d'enthousiasme, les deux Dampierroises s'entraînent jusqu'à l'automne, avec trois autres coureuses du Club de Chevreuse engagée dans le même projet.

Leur périple vise à promouvoir l'éducation dans un pays tragiquement appauvri par la pandémie qui le prive depuis deux ans de sa principale ressource financière : le tourisme. Désormais sans devises étrangères, le Népal n'importe presque plus, pénalisant largement les écoles à court de matériel pédagogique.

Si trekkers et alpinistes tardent à revenir en masse, les Gazelles de Chevreuse arriveront, elles, au Népal le 25 octobre prochain, chargée



AU VILLAGE

RENCONTRE AVEC ...



chacune de trente kilos de bagages : une tenue de course, un pantalon de rechange, et... des centaines de stylos, crayons, gommes, cahiers, règles, équerres, rapporteurs, etc. En mères d'élèves scolarisés à Dampierre puis au collège de Chevreuse, nos coureuses savent combien une bonne scolarité détermine l'avenir personnel et professionnel d'un enfant.

De l'audace, de l'endurance et de la générosité : de quoi faire honneur à la devise du CIVC :

On court comme on aime

Aidez les Gazelles à rassembler le matériel scolaire

Dons en nature - à déposer dans le sas d'entrée de la mairie : crayons de couleur, crayons noirs, stylos Bic noir ou bleu, feutres, gommes, taille-crayons, trousse, ciseaux, pinceaux, ardoises et craies, boîtes de peintures, grands et petits cahiers, protège-cahiers, rapporteurs, règles, équerres, compas, colle en stick, calepettes, agrafeuses et agrafes, pochettes transparentes perforées, copies doubles perforées, sacoches. Et des peluches, pour les plus jeunes.

Dons en Euros : le 18 juin au marché de Saint-Rémy-lès-Chevreuse où les Gazelles tiendront un stand en extérieur. La somme récoltée servira à l'achat de fournitures neuves.

Cagnotte en ligne :
www.leetchi.com/c/les-gazelles-de-chevreuse ou flasher ce code :



En savoir plus sur le projet :
f GazellesDeChevreuse

LE p'tit DAMPIERROIS

la rubrique de l'école de Dampierre

Le 10 décembre 2021 les élèves de la classe de Carole Verbe - CM2 & CE1 - se sont rendus à Versailles pour visiter le château et l'exposition « Les animaux du roi » évoquant l'époque où existait dans le parc une ménagerie d'espèces exotiques alors très peu connues en France. Les CM2 racontent :

Notre sortie à Versailles



La ménagerie du Roi au XVII^e siècle

« Nous avons tous aimé la sortie.

Toutes les classes ont aimé et visité la galerie des glaces, l'exposition des animaux du roi, la chambre du roi et de la reine.

Les CE1 ont visité la galerie des batailles.

Nous - les CM2 - avons visité le jardin du roi.

Nous avons appris beaucoup de choses sur l'époque de Louis XIV, Jean de la fontaine et Molière.

Nous avons appris que Jean de la Fontaine et Molière sont nés en même temps : en 1622.

Jean de la Fontaine se moquait des gens de la cour et du roi dans ses fables. Il les transformait en fonction de leur caractère. Par

exemple, le roi devenait le lion car il se sentait supérieur aux autres.

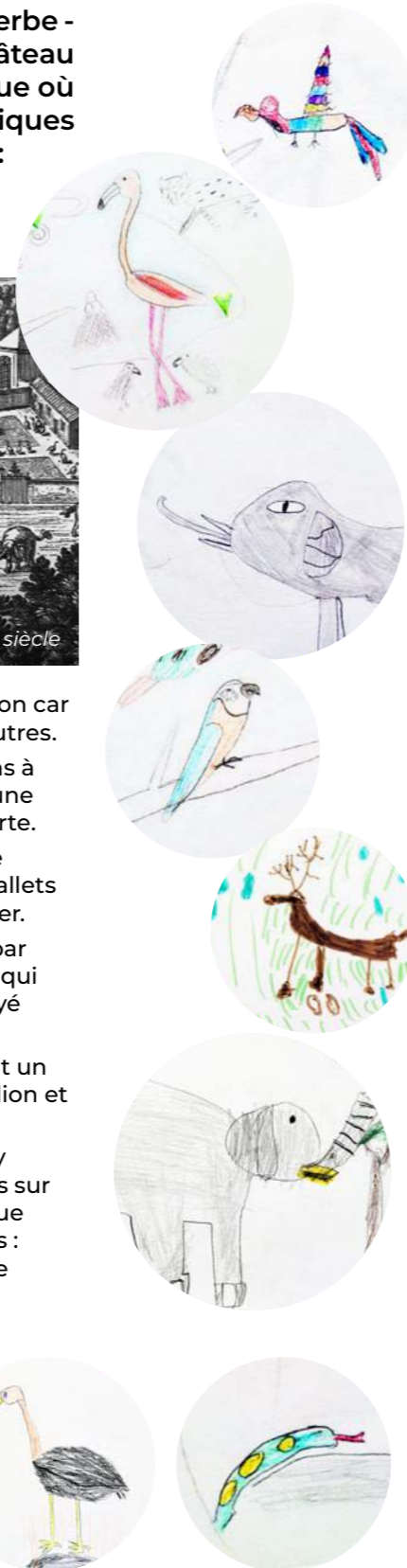
Le roi dormait assis. Les gens à cette époque croyaient qu'une personne allongée était morte.

Molière faisait des pièces de théâtre et des comédies - ballets parce que le roi aimait danser.

Nous avons tous été émus par l'histoire vraie de l'éléphant qui s'était échappé et s'était noyé dans une rivière.

Les grandes sections ont fait un spectacle sur le papillon, le lion et le rat.

Nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de peintures sur les animaux et c'était presque toujours les mêmes peintres : Pieter Boel et Jean -Baptiste Oudry. »



À L'ÉCOLE

L'union fait la force !

CANTINE

Un groupement de commandes pour la restauration scolaire

Comme pour l'éclairage public, Dampierre a décidé de se joindre à Chevreuse, Lévis-Saint-Nom et Senlis pour passer un appel d'offres commun afin de renouveler le fournisseur des repas de la cantine (actuellement Yvelines Restauration).

Avantages attendus

De meilleurs tarifs grâce à une commande numériquement plus importante, au moment où une forte hausse des prix est attendue suite à la pandémie et à la guerre en Ukraine

La capacité de suivi d'une grande commune dotée de services spécialisés dans les évolutions réglementaires et les normes de restauration collective pour s'assurer ainsi en permanence du niveau de conformité de notre cantine scolaire

Mise en œuvre plus facile de l'ambitieuse Loi EGALIM qui impose un certain nombre d'éléments bio dans la composition des repas mais aussi le passage au tout recyclable pour les contenants (barquettes, etc).

Établir ensemble le cahier des charges de cet appel d'offres a été très instructif, permettant de voir ce que font les autres communes et d'identifier ce qu'on peut améliorer. Dampierre est bien placée en termes de qualité et quantités servies : il est courant que les communes ne proposent que 3 éléments par repas (fromage OU dessert) au lieu de 4 chez nous. Dampierre avait aussi pris de l'avance pour l'introduction de mets bio.

De surcroît, en rejoignant ce groupement, Dampierre pourrait bénéficier d'options supplémentaires : des repas pour les seniors peut-être, la réintroduction de goûters à la garderie, une meilleure continuité de service en cas de défaillance du matériel de cantine (four, machine à laver) et une meilleure formation du personnel.

QUE DIT LA LOI ?

- 3 OBJECTIFS SIMPLES
- meilleure rémunération
- meilleure qualité
- saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

janvier 2022

- 20% bio à la cantine
- 50% produits de qualité

janvier 2025

EN RESTAURATION COLLECTIVE

- STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 1 repas végétarien 1 fois par semaine
- INFORMATIONS
- consultation des menus par voie électronique
- LABELS

à savoir

UN ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES VACANCES SCOLAIRES ?

Sachez que Cernay-la-ville dispose d'un **centre de loisirs ouverts aux autres communes**.

Géré par une structure spécialisée, l'IFAC, il offre un service de qualité :

www.ifac.asso.fr/ALEC-Cernay-La-Ville-2599



Quand ?

Toutes les petites vacances sauf Noël + mois de Juillet + 7 derniers jours d'Août

Quoi ?

Loisirs créatifs, jeux éducatifs, activités sportives et jeux collectifs d'extérieur.

Combien ?

De 12 à 17 € par ½ journée (tarif dégressif au 2^e enfant) repas compris, selon quotient familial, pour les familles n'habitant pas Cernay.

Une douzaine d'enfants dampierrois est déjà inscrite.

Pour permettre un accès à tous, **votre mairie étudie la possibilité de contribuer financièrement**, selon le quotient familial, à l'inscription de vos enfants.

Intéressés ?
Faites-le savoir en écrivant à :

✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr
et précisez en objet :
accueil de loisirs de Cernay

En Juin, **Anim'Actions** vous invite à la traditionnelle **fête des Peintres le dimanche 19 juin** sur la Demi-Lune. Une vingtaine de peintres sont attendus dont de nouveaux artistes. Vous pouvez d'ores et déjà faire vos cadeaux de Noël. Les tarifs des œuvres sont très accessibles. De nombreuses animations prévues dont le vote du public pour l'œuvre préférée, la réalisation d'une fresque par le public, etc.

En septembre : l'association vous convie à une nouvelle séance de **Ciné/ Débat le dimanche 18 septembre à 18h** au Foyer rural, avec la projection d'un documentaire exceptionnel sur la « vraie vie » des mineurs de fond. André Gregorcic, dampierrois, en est le réalisateur. Il animera le débat avec ses frères coréalisateurs. Témoignages poignants de 12 mineurs retraités. À voir en famille absolument !



Président : Alain Saivet
 animactions-dampierre.fr
 animactions.dampierre@gmail.com
 animactions.dampierre

Un nouvel **atelier Œnologie** démarrera le **mardi 20 septembre** avec, dans le rôle de l'animateur, notre caviste local, Nicolas Rodrigues. Présentation et dégustation des vins du moment dans une ambiance conviviale et amicale. À ne pas manquer, 15 participants au maximum par séance.

Enfin, l'**atelier Shooting Photos** se perpétue à la rentrée. Anim'Actions va installer à demeure, dans la salle des Fresques de l'école, un studio shooting photo avec tout l'environnement nécessaire à des prises de vue de qualité, avec l'éclairage adapté et les conseils de pros. Idéal pour prendre des photos de personnes, de tableaux, d'objets, etc. Il suffit, pour y participer, d'être adhérent de l'association.



Après deux ans de suspension, l'association **Foyer Rural** a enfin pu honorer ses traditionnels rendez-vous printaniers :

Le **15 mai** la pièce de théâtre « Grand-mère est amoureuse » d'Yvon Taburet, proposée par la CITEM, compagnie d'interprétation théâtrale de Maurepas, a rassemblé de nombreux spectateurs dans la salle de spectacle du foyer rural

Et le **5 juin**, après un changement de date visant à ne pas entrer en collision avec le Salon « Art & Jardin » organisé au Domaine, le vide-greniers des particuliers s'est de nouveau tenu sur la Demi-lune et devant le château, au grand plaisir des habitués comme des touristes de passage.



Présidente : Nicole Cha
 www.foyer-rural-dampierre78.org
 fr78720@gmail.com

Le **Club de Tennis** vous propose :

- un court couvert
- une école de tennis enfants et adultes
- des stages pour les 8-16 ans
- et des tournois en 2022 (contact : lorenandrearodrigues@hotmail.com) :

Tournois national Cat. 11-12 ans et 13-14 ans : 26-27 juin et 4-5 juillet 2022

- OPEN Dampierre : du 27 juin au 17 juillet 2022
 - Tableau 3^{ème} série de non-classé jusqu'à 15/1
 - Tableau Dame non-classé jusqu'à 15/5
 - Tableau Homme + 45 ans non classé jusqu'à 15/4.

Adhésion, Réservations & Tournois, sur **TENUP**



Président : Frédéric Charles
 06 11 07 24 25
 Professeur : Ali Trabelsi
 06 76 94 28 28
 tennisclubdampierre@gmail.com
 tennisclubdampierre.com

Activ'idées : Quel bonheur d'avoir pu vous retrouver ce dimanche de Pâques pour la traditionnelle **chasse aux œufs** ! Trois cent cinquante enfants, parents, grands-parents, ont traqué les œufs colorés dissimulés dans le parc du domaine de Dampierre, les plus chanceux découvrant de petits poussins « bonus » avec, à la clef pour tous, une belle récompense !

Côté **sorties théâtrales**, nous avons applaudi « Contes et légendes », ainsi que le concert traditionnel de l'orchestre national d'Ile de France en avril au TSQY et Electra de Richard Strauss en mai à l'Opéra Bastille.

L'**atelier botanique** animé par Françoise Leroyer (naturopathe) continue pour le plus grand plaisir de nos jeunes.

À **NOTER** : pour les jeunes à partir de 11 ans, **mardi 14 juin** en fin d'après-midi puis **mercredi 22 juin** après-midi, nous concourrons à faire de la **résidence artistique de la « Cocasse Compagnie »** un grand succès, animation garantie !

Inscriptions actividees78@gmail.com

Tous nos chaleureux remerciements vont au **Domaine de Dampierre** pour son accueil lors de la **chasse aux œufs**.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ne comptent pas leurs heures pour faire de chaque animation un succès.



Présidente : Bernadette Veye dit Chareton
 06 76 80 94 24
 actividees78@gmail.com
 actividees.dampierre.9

Au club de foot **US 17 Tournants**, ce dimanche 8 mai nous avons repris, après 2 ans de suspension, nos tournois avec les débutants. Deux cents enfants de 5 ans à 9 ans y ont participé. Nous avions 2 tournois, avec 16 équipes dans chaque catégorie.

Tous les clubs de la région ont participé à cette belle journée : Notre entente US17 / Cernay / Bonnelles à la laquelle sont venus se mesurer, dans une ambiance bon enfant, Élancourt, Fontenay-le-Fleury. Vallee78, Trappes, Magny-Hameaux, Voisin-le Bretonneux, Le Mesnil St Denis... Et les valeureux gagnants du tournoi furent : TRAPPES en UA/U7, ÉLANCOURT en U8/U9.



L'association **Espace Grange Galerie** propose toute l'année des expositions d'art contemporain et accueille les week-ends des événements festifs privés. Award 2017 / 2018 / 2019 / 2020 / 2021 de Mariages.net

Les week-ends d'été, concerts jazz et bar lounge (à confirmer)

Président : Jérôme Lévy
 espacegrange@gmail.com
 06 77 39 98 52 / 07 85 75 85 26
 espacegrangegalerie

Les projets ambitieux d'exposition d'art contemporain ayant été fortement perturbés par la crise sanitaire, **Be Dampierre** poursuit toutefois son objectif d'animation artistique de qualité au sein du village : plusieurs concerts avec l'ensemble vocal Le Madrigal de Paris sont en cours d'organisation, dont l'un est d'ores et déjà planifié pour Noël.

Dimanche 18 décembre, chœur a capella (Église Saint-Pierre)



Président : Jérôme Gauliard
 be.dampierre@gmail.com
 06 67 58 29 79
 be-dampierre.com

Notre club dynamique se développe grâce à l'entente conclue avec Cernay et Bonnelles. Ainsi, pour l'année prochaine, nous voudrions reprendre la catégorie 10-11 ans. Alors n'hésitez pas à contacter notre club !

PS : le terrain de foot n'est pas un endroit pour les chiens. Des enfants y jouent et il n'est ni agréable ni hygiénique d'y trouver des déjections canines !



Présidente : Nicole Ollivier
 us17.dampierre@gmail.com

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DES DERNIERS MOIS

Mars-avril | Expo collective d'artistes locaux

Belle variété d'œuvres et de disciplines artistiques durant deux mois, où sculpteurs, peintres et photographes se sont succédés dans la vitrine des arts à l'initiative de l'association Anim'actions qui les fédère.



Mai | Expo Nicola Risley

La puissance de l'attachement à la terre natale kenyane pousse cette artiste senlissoise à en traduire la couleur et l'immensité pour tenter d'en sauvegarder la mémoire : Animaux sauvages, guerriers ou mariées représentant des rites ou des ethnies en voie de disparition, placés dans des décors naturels grandioses.



9 avril | Atelier Carnet de voyages

Le temps encore frais de ce début de printemps a poussé les dessinatrices/eurs à exercer leurs talents à l'intérieur de l'église Saint-Pierre, sous les conseils d'Isabelle Clark, le professeur intervenant pour l'association Anim'Actions.



9 avril | Chasse aux oeufs

Grand succès familial pour cette traditionnelle quête de Pâques qui s'est déroulée dans le parc du Domaine de Dampierre, dont le propriétaire a prolongé, cette année encore, la bienveillante tradition offerte aux enfants du village, initiée par les Luynes en leur temps... Merci à l'association Activ'Idées pour son organisation ! Merci au Domaine pour son accueil !



30 avril | Bourse aux plantes

Deux années de pandémie et de précautions sanitaires l'avaient empêchée : la fameuse bourse d'échanges de plants et outils de jardin s'est de nouveau tenue sous le soleil de la demi-lune dans un enthousiasme manifeste. Qu'il est bon de partager à nouveau le goût des fleurs et des couleurs !



14 mai | Tournoi de pétanque

Pour le grand plaisir de tous, le Comité des fêtes a repris le chemin du centre sportif pour organiser le tournoi de pétanque.

Festivités printanières

8 mai | Tournoi de foot des enfants

Organisé par l'Entente Cernay-Bonnelles-US17, le tournoi réservé aux enfants de 5 à 9 ans a enregistré cette année une participation record.



14 mai | Concert Pop-Rock

Réjouissances gustatives et ambiance de folie pour le dîner-concert-bal organisé par Anim'Actions avec le soutien du Comité des Fêtes. L'esprit de fête est décidément revenu à Dampierre !



LE MOULIN DU PONT DE BEAUCE

le 8^e moulin de l'YvetteL'étang
face au Moulin du Pont de Beauce

L'élaboration du PLU de Dampierre fournit l'occasion de recenser les bâtiments remarquables qui constituent le patrimoine de notre commune. Même s'ils ont été parfois très transformés, on peut y lire l'histoire à travers leur structure. C'est le cas du moulin du Pont de Beauce.

Huitième moulin de l'Yvette, le moulin du Pont de Beauce est situé à 7,1 km en aval de la source de la rivière, aux Essarts le Roi. Il est édifié à 800 mètres en aval du moulin de Châtillon.

Le moulin du Pont de Beauce est construit sur l'axe d'une ancienne voie romaine reliant Paris à Chartres. Mais l'installation du moulin est bien postérieure à l'établissement de cette voie. Le moulin de Dampierre, comme il s'écrit parfois, est placé à proximité du château de Dampierre. Il régule alors une partie des apports en eau réalisés pour les jeux d'eau du jardin. En ce sens, le moulin est étroitement lié au château. Le château actuel fut construit de 1675 à 1685 par Jules Hardouin-Mansart pour Charles Honoré d'Albert, duc de Chevreuse. A l'emplacement de ce château se trouvait dès 1357 « un manoir avec cour, jardins, viviers ». Le trésorier de François 1er, Jean Duval fit rebâtir le manoir féodal entre 1526 et 1550.

Nous savons que le moulin existait en 1650. Dans le cadre de son lien étroit avec le château, il est possible qu'il fût construit lors des travaux du XVI^e siècle. Mais aucun document ne le confirme.

Suite à l'analyse du terrain et des archives statistiques, le moulin du Pont de Beauce

se révèle être un moulin sous étang. La structure externe du moulin perdue au cours du temps.

Sa production de farine s'exportait vers Versailles et Paris. Au XIX^e siècle, il fonctionnait encore avec trois meules reliées à une roue à augets. La possibilité de la présence d'une seconde roue n'est pas exclue. Il est le plus gros des sept moulins de la Haute Vallée de l'Yvette à la fois par sa taille et sa production. La production journalière avoisinait en effet les quatre mille litres, exigeant deux ouvriers.

Plusieurs témoignages de sa fonction d'antan demeurent aujourd'hui dans le paysage environnant puisqu'existent toujours l'étang, le déversoir et la vanne de décharge.



Le principe du système

Le document le plus ancien faisant mention du moulin du Pont de Beauce est la carte du Duché de Chevreuse de 1650. La présence du moulin est confirmée en 1750 par la carte de Cassini. Après avoir été la propriété du Duc de Chevreuse jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il fut celle des Ducs de Luynes successifs jusqu'à sa vente dans les années 80 à un ami charpentier du duc, Monsieur Gilardi, qui rénova totalement le moulin et transforma le parc dans un esprit japonisant avant de le revendre dans les années 90 à une famille locale.

En 2015, Jérôme Lévy, collectionneur et organisateur de festivals internationaux notamment en Polynésie, a transformée la grange du moulin en galerie d'art contemporain et espace de réception, tout en conservant sa structure du passé.



LISTE DAMPIERRE C'EST VOUS !

Voici deux ans avaient lieu les élections municipales et cela semble remonter à une autre époque.

Depuis, une pandémie mondiale et une guerre dramatique sur le continent européen nous ont fait entrer dans une nouvelle ère. Les prix de l'énergie s'envolent et le retour de l'inflation devrait entraîner rapidement une hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs exogènes vont indubitablement avoir une influence sur notre village.

Beaucoup a été accompli en deux ans. La Maison de Santé devrait être pleinement opérationnelle à la rentrée. Les travaux sur le PLU s'approchent de leur conclusion. Le lien semble avoir été recréé avec les associations et l'école.

Vos représentants de la commune dans les différentes intercommunalités travaillent activement, notamment sur les problématiques de ramassage des déchets ménagers avec le SICTOM ou sur le déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques avec la CCHVC. Une procédure transparente et originale d'appel à projet va aussi permettre de choisir en toute impartialité un nouveau commerce pour s'installer dans les locaux de la pharmacie.

La transition énergétique s'invite quant à elle dans notre commune. Nous avons engagé avec l'ALEC et Ingenier'Y un vaste chantier d'audit puis de rénovation de la performance

En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

LISTE DAMPIERRE AVENIR

J'ai déjà attiré votre attention sur le document d'urbanisme, le PLU, en cours d'élaboration.

Ce document concerne votre avenir pour les quinze à vingt ans prochains.

Il peut vouloir prôner : un village dortoir conforme, la moyenne douce d'une réglementation applicable et appliquée en tous villages, villes et territoires de notre beau pays.

Pourtant seule la France jouit d'une géographie unique au monde par sa diversité, son caractère propre et la richesse d'une architecture locale - bretonne, alsacienne, basque, etc. - que nous oublions par manque d'évolution et en cédant aux constructeurs de pastiches et de « modèles » semblables pour tout le monde et partout.

Bref, l'uniformité quand la richesse réside aussi dans la diversité.

Alors, à vous de vous exprimer sur vos idées, vos souhaits et vos attentes sur ces valeurs essentielles qui nous font vivre et être bien !

Que votre réponse et votre intervention soient justes pour votre avenir, celui de vos enfants et celui de notre cher village !

Philippe BOSSEAU

Clémence CARBUCCIA &
Frédéric VEYE dit CHARETON

Une suggestion pour cette page « Patrimoine » ? Contactez guy.duvochel@mairie-dampierre-yvelines.fr

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
Pompiers 18
Police Secours 17
Gendarmerie (Chevreuse) 01 30 52 15 48

Nouveau ! Urgences EAU (Suez) :
0 977 408 408

Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis) :
0 972 675 078

Urgences Sécurité GAZ (GRDF) :
0 800 473 333

Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM) :
0 800 49 50 61

